

# TARIFS AFFILIATION ET ADHÉSION 2025/2026

La période d'affiliation/adhésion commence  
le 1er septembre 2025 et se termine le 31 août 2026.

Vous partagez nos valeurs, et souhaitez les défendre,  
Vous souhaitez faire grandir vos projets,  
Vous souhaitez travailler en coopération avec les acteurs du territoire,  
pour faire société, ensemble,

## REJOIGNEZ-NOUS !



	Montant		Effectif
<b>Affiliation de votre structure</b> <i>Ouverture sur la plateforme affiliue.org le 15 juillet 2025</i>			
• Association non sportive	73,11€		
• Association de jeunes dont les dirigeants et membres ont majoritairement moins de 30 ans	14,81 €		
• Autre structure non associative : établissement scolaire, collectivité...	73,11 €		
<i>Les associations scolaires doivent s'affilier auprès de l'USEP 77. Les structures à caractère sportif doivent s'affilier auprès de l'UFOLEP 77.</i>			
<b>Adhésion de vos membres (Association seulement)</b>			
• Enfant / Jeune moins de 16 ans	1,09 €	X	--
• Adulte 3 adhésions minimum par association puis par Adulte	6,54 €	X	--
	5 €	X	--
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: flex; align-items: center;"><div style="background-color: yellow; padding: 2px; font-size: small;">Changement 2025/2026</div><div style="margin: 0 10px;"></div><div>L'adhésion ne procure plus de couverture d'assurance</div></div>			
<b>Adhésion individuelle</b>	5 €		

en ligne : <https://www.rejoigneznous.org/adhesion/individuel/>

### REJOINDRE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, C'EST :

- Défendre les valeurs, et soutenir l'Education Populaire.
- Participer aux grands événements de la Ligue de l'enseignement : le Salon de l'éducation, les Rencontres nationales de l'éducation, les Rencontres citoyennes...
- Disposer d'informations, de ressources et des mises en réseau.
- Partager des informations, des temps de débats et de formations sur les grands enjeux de société.
- Avoir la possibilité de se mobiliser sur des campagnes nationales.
- Participer aux réflexions, aux décisions et aux actions de la Ligue notamment dans les fédérations départementales.

